

1887, prescrivant à tous les Evêques la quête pour les Lieux-Saints ; puis le décret du 20 février 1891, si élogieux à l'égard des Gardiens des Sanctuaires de Terre-Sainte.

Un autre bienfait de Léon XIII pour l'Ordre Séraphique a été le nouvel essor qu'il a donné aux études franciscaines. Il a rappelé nos gloires théologiques et scientifiques et a inspiré à l'Ordre un renouveau de zèle pour la connaissance de ses propres auteurs. Disons en particulier que Sa Sainteté s'est vivement intéressée à la réédition, maintenant terminée, des œuvres de saint Bonaventure et à la fondation à Rome d'une Université franciscaine internationale. Rappelons aussi les dates des 25 et 28 novembre 1898, auxquelles Léon XIII daigna écrire à notre R^{me} P. Général, pour lui recommander l'ardeur pour les véritables études nécessaires au Frère-Mineur et pour l'action populaire qui doit être l'héritage de famille de notre Ordre.

Le Saint-Père a encore béni et dirigé les rejetons nombreux et vigoureux que le vieux tronc de l'Ordre séraphique pousse toujours et nourrit de sa sève inépuisable. Citons seulement l'Institut si jeune et déjà si répandu, pour qui la bénédiction de Léon XIII semble avoir été si prodigieusement féconde, l'Institut des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

Un autre témoignage de la piété et de l'attachement de Léon XIII à la famille franciscaine a été l'acte de sa suprême autorité du 25 novembre 1897, par lequel saint Pascal Baylon, Frère-Mineur, était proclamé Patron des Œuvres Eucharistiques.

Mais son bienfait par excellence, c'est la fameuse encyclique : *Felicitate quadam*, du 4 octobre 1897, qui nous a dit les sollicitudes du cœur de Léon XIII pour nous et les profondeurs de ses vues. Quelle délicate attention il a eue pour nous, en approuvant de sa parole notre légitime prétention de n'avoir pas dévié d'une ligne et d'être restés les vrais fils de saint François. Quelle force il nous a communiquée en resserrant plus que jamais les liens qui unissent le Père de tout l'Ordre à ses fils et les fils entre eux ! Cette union qu'il a faite et cimentée est un bienfait qui mérite notre éternelle reconnaissance.

Nous passons sous silence un grand nombre d'autres faits témoignant de l'amour de Léon XIII pour le 1^{er} Ordre franciscain, mais nous voudrions dire un mot de sa sollicitude pour les pauvres Clarisses.

Léon XIII, qui aimait tant saint François, ne pouvait oublier sainte Claire ; aussi avait-il pour elle et pour son œuvre une dévotion

spéciale ; en témoignages En 1850, L cherche du c retirer, de ses restes. Le 3^e nière translati

Devenu Pa équivoques de filles. Nous 1880, il accor tation de toute j

Les Frères servatis serva Léon XIII éte tant aux aumô privilège.

En 1885, Si tion de la prièr mates de saint

Enfin, en 19 tes qui ont été tenaire de l'inv participer activa sait-il, restera c et une lettre, da visible sa prése rappelle le privi d'Assise, et il le tièrement, dans spéciales. »

Nous avons d bontés de Léon François, parce aussi sur les Ter phique.

(A suivre)